

CRITERES DE L'INTERNATIONALISATION DES FORMATIONS DE L'URCA

Dans l'optique de préparer notre prochaine offre de formation pour le futur contrat et d'œuvrer à l'internationalisation de notre université, la Commission pour les Relations Internationales de l'URCA (CPRI) a mis en place depuis avril 2014 un groupe de travail qui a élaboré des propositions pour des critères d'internationalisation des formations de l'URCA. Ces propositions ont été discutées et stabilisées lors des séances de la CPRI de mars et juin 2015. Il a été décidé lors de la séance de juin 2015 de soumettre la proposition à la CFVU. L'idée est d'associer l'ensemble des acteurs de l'URCA à la démarche d'internationalisation avec pour objectif de mettre en place des **critères applicables à tout type de formation et de définir des minimums requis pour une labellisation de certaines formations de l'URCA.**

Une démarche de labellisation pourrait distinguer plusieurs niveaux ou prévoir une certaine pondération entre les différents critères énumérés ci-dessous.

1. Mobilité internationale

La mobilité internationale (entrante et sortante) dans le cadre d'un cursus est un élément essentiel pour évaluer son caractère international.

1.1 Mobilité sortante clairement définie dans le cadre du programme

La mobilité doit être prévue dans le curriculum, préférablement en milieu de cursus ou pour le stage de fin d'études. Elle est pleinement intégrée dans la formation, avec une validation complète du séjour d'étude ou du stage. Dans le cas d'une mobilité de stage de fin d'études, l'évaluation doit s'effectuer du moins en partie dans la langue d'enseignement de l'établissement d'accueil (ou en anglais dans le cas d'un partenaire francophone).

1.2 Mobilité avec des procédures claires avec des partenariats établis

L'étudiant dispose d'un choix large d'établissements partenaires pour le séjour d'études en mobilité ou le stage de fin d'études. L'étudiant est informé sur les appuis mis à disposition, mais aussi sur l'autonomie requise pour organiser sa mobilité. Des procédures claires pour la sélection et l'attribution des places sont prévues et communiquées aux étudiants. Les prérequis de la mobilité (niveau de langue, niveau académique) chez les différents partenaires sont clairement définis. L'étudiant est informé des moyens de préparer sa mobilité (cours de langue, intégration dans la construction du projet professionnel, etc.).

Le cursus prévoit l'accueil d'étudiants en mobilité entrante des universités partenaires.

1.3 Préparation de la mobilité dans le cadre des études

Une préparation de la mobilité est proposée dans le cadre de l'UE professionnalisation, communication, langues (PCL). Des UE libres ou transversales peuvent compléter la formation dans le cadre de l'UE PCL.

1.4 Mobilité entrante

Des procédures claires pour l'admission des étudiants internationaux (étudiants s'inscrivant pour un diplôme de l'URCA) sont prévues et communiquées de manière à attirer des étudiants.

2. Internationalisation des enseignements délivrés dans le cadre de la formation

2.1 Enseignements en langue étrangère

L'internationalisation de la formation passe par une internationalisation de ses enseignements. Une part significative des enseignements est dispensée dans une langue étrangère, ou à minima par des supports en langue étrangère. Au moins un élément constitutif obligatoire est dispensé en langue étrangère, ce qui inclut le cours de langue et/ou l'enseignement de spécialité.

2.2 Enseignements par des enseignants-chercheurs internationaux

Des enseignements sont dispensés par des enseignants-chercheurs étrangers, notamment des établissements partenaires de l'URCA, donc par le biais de mobilités d'enseignants-chercheurs.

2.3 Modèles pédagogiques adaptés

Le cursus propose des modèles pédagogiques adaptés au niveau linguistique et disciplinaire des étudiants, tels que la co-animation des cours par un enseignant de langue et un enseignant disciplinaire, des résumés de cours dans une langue étrangère, un approfondissement sur la base du volontariat sous la forme d'un DU...

Une préparation particulière de la mobilité d'études dans la perspective d'une carrière dans des entreprises internationales (voir point 1) est prévue dans le cadre de la formation.

3. Autres éléments

3.1 Réseau Alumni

Le cursus dispose d'un réseau d'anciens diplômés qui intègre les étudiants internationaux, et d'un réseau de partenaires employeurs au niveau international. Le suivi des diplômés atteste leur compétitivité au plan international.

3.2 Assurance Qualité

Les éléments d'internationalisation font l'objet d'échanges et de discussions au conseil de perfectionnement de la formation.